



STADE LOUIS-NICOLLIN

**PLUS QU'UN STADE
UN LIEU DE VIE**



GESTION HYDRAULIQUE
ET PROTECTION DE
LA RESSOURCE EN EAU



La protection de la ressource en eau face aux effets conjugués de l'artificialisation des sols et du réchauffement climatique est un objectif majeur des politiques publiques de l'environnement portées à l'échelle métropolitaine, et de ses schémas directeurs tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).



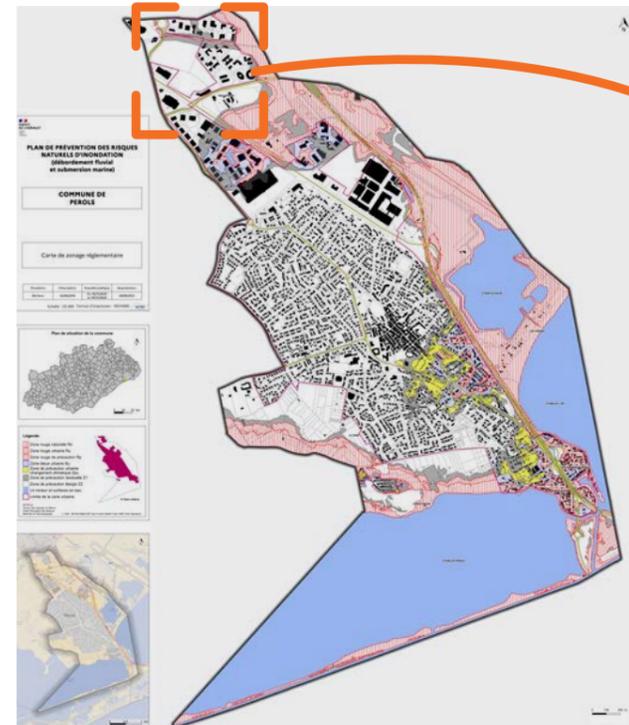
Ces politiques publiques visent d'une part à **mieux protéger la population, les biens et les activités face au risque d'inondation, et d'autre part à limiter la salinité pour préserver le milieu**

aquatique et maîtriser l'approvisionnement en eau douce. Elles s'imposent à tous les grands projets urbanistiques tels que la ZAC Ode à la Mer et le Stade Louis-Nicollin.

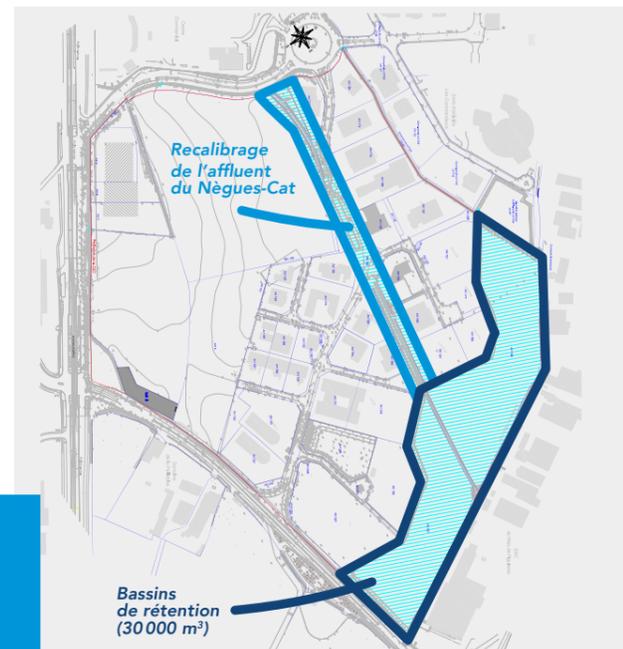
Suite à l'événement pluvieux de septembre 2014, supérieur à la crue centennale, le Nègue-Cats, qui borde la ZAC Ode à la Mer à l'est, fait l'objet d'un programme d'aménagements et de

prévention du risque inondation, mobilisant l'ensemble des aménageurs du territoire sous l'égide de l'État. Ce programme s'inscrit dans une étude globale allant du Lez à la mer et de Frontignan à l'Étang de l'Or afin d'appréhender le fonctionnement hydraulique de l'ensemble des étangs.

Le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la commune de Pérols a également été révisé et validé en 2021, afin d'éviter que de nouvelles constructions soient érigées en zone inondable, le Stade Louis-Nicollin respectant ce plan.



Zonage du plan de prévention des risques naturels d'inondation pour la commune de Pérols



Aménagements hydrauliques réalisés dans le cadre de la ZAC Ode acte 1

Dans le cadre de la création de la ZAC et pour permettre l'implantation du nouveau Stade, des ouvrages hydrauliques de compensation de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols ont

été réalisés: bassins de rétention et recalibrage de l'affluent du Nègues-Cat.

Concernant la salinité du milieu aquatique, une première étude portée par le syndicat de l'Étang de l'Or permet d'établir un premier diagnostic sur les échanges entre la mer et l'étang. Toutefois, cette salinité et son évolution doivent s'appréhender à l'échelle globale du bassin versant de l'Étang de l'Or intégrant également les apports des cours d'eau et des nappes et des échanges entre l'étang, le canal du Rhône à Sète, et la passe de Carnon. Enfin, un plan de gestion du bassin versant du Nègue-Cats va être déployé pour

limiter les problèmes de pollution et de déchets qui altèrent la qualité des eaux. L'objectif est que l'Étang du Salin puisse retenir davantage d'eau douce lors d'épisodes climatiques.



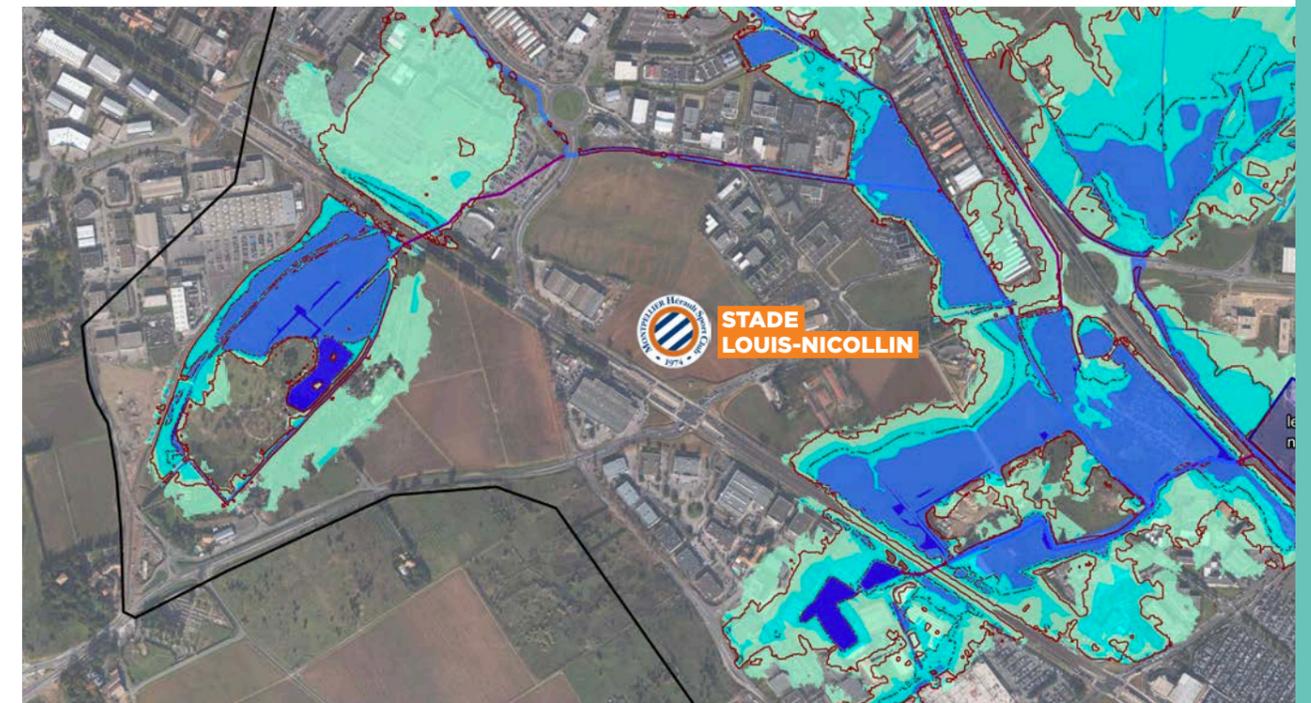
63%

C'est le coefficient global d'imperméabilisation à l'échelle de la ZAC Ode à la mer, ce qui signifie concrètement que plus du tiers des surfaces ne seront pas imperméabilisées. Les simulations ayant été réalisées avec un coefficient de 80% pour dimensionner les ouvrages hydrauliques et les besoins de compensation, le projet fait preuve de la plus grande prudence face au risque d'inondation.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les dommages annuels moyens causés par les inondations en France sont évalués entre 650 et 800 millions d'euros. Selon le scénario le plus pessimiste de changement climatique établi par le GIEC, le coût de ces dommages augmenterait de 50% d'ici à 2050.

Dans la Métropole, le schéma directeur hydraulique du Nègue-Cats et les aménagements d'ores et déjà réalisés notamment sur le quartier Cambacérès ont permis d'éviter 18 millions d'euros de dommages depuis l'épisode de septembre 2014.



Situé en zone non inondable selon le PPRI de Pérols, le Stade Louis-Nicollin est à l'abri des événements climatiques les plus violents (ici lors de l'épisode de septembre 2014).

Cartographie des hauteurs d'eau maximales du Nègue-Cats pour l'événement de septembre 2014

